

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 20 JUIN 2024 Délibération n° 06-01_20-06-2024
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 14/06/2024 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 20/06/2024
<p>Présents :</p> <p>Messieurs :</p> <p>A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, D. GUILLE, T. GADAIS, P. MARTIN, J.P BLANC, R. NICOLEAU, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD</p> <p>Mesdames :</p> <p>M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 36</p> <p>Quorum = 19</p> <p>Nombre de conseillers présents : 25</p> <p>Procurations : 10</p> <p>Absent : 1</p> <p>Nombre de votants : 35</p>
<p>Absents excusés ayant donné procuration à :</p> <p>V. BARILLAU pouvoir à JL. THAUVIN R. GUYON pouvoir à M. GALLERAND M. GUILLARD pouvoir à N. FLAURAUD S. MAURE pouvoir à S. HALLIEN-LANIO P. BRIAND pouvoir à M. LEJEUNE D. HARIOT pouvoir à S. PASCO Y. TAILLANDIER pouvoir à C. SACHOT E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE J. LERAY pouvoir à J. TATARD P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO</p>	<p>Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : C. SACHOT Rapporteur : JL. THAUVIN</p>
<p>Absents excusés :</p> <p>A. JOGUET</p>	

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
BUDGET GENERAL

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024.

Section de Fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2023	6 230 734,86 €
Section d'Investissement	
Résultat de l'exercice 2023	3 287 042,79 €
Restes A Réaliser Dépenses	883 838,53 €
Restes A Réaliser Recettes	755 015,95 €
Solde des RAR	-128 822,58 €
Excédent de financement	3 158 220,21 €
Affectation des résultats	
Report d'investissement (R 001)	3 287 042,79 €
Affectation en investissement (R 1068)	0,00 €
Report de fonctionnement (R 002)	6 230 734,86 €

Vu la commission des finances du 5 juin 2024,

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ D'APPROUVER la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024 du budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 21 juin 2024

Claudine SACHOT
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

25 JUIN 2024

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

25 JUIN 2024

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU